

RÉSOLUTION
PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SITE BESTAN
2006-01-31 #1

ATTENDU QUE le lac Memphrémagog est le réservoir d'eau potable d'une grande partie de l'Estrie et qu'il dessert plus de 160 000 personnes;

ATTENDU QUE le lac Memphrémagog est un écosystème fragile qu'il faut préserver;

ATTENDU QUE le site d'enfouissement Bestan est situé dans le bassin versant du lac Memphrémagog à près de 6km du lac;

ATTENDU QUE le site d'enfouissement actuel est une source de contamination du lac Lovering situé également dans le bassin versant du lac Memphrémagog;

ATTENDU QU'il existe beaucoup d'incertitude en ce qui concerne la sécurité environnementale du projet d'agrandissement, entre autre, en ce qui concerne la viabilité à long terme des nouvelles technologies proposées;

ATTENDU QUE dans ce débat, le principe de précaution s'impose afin d'éliminer tout risque de contamination à long terme du réservoir d'eau potable régional;

ATTENDU QUE la MRC Memphrémagog et la Ville de Sherbrooke ont entrepris des démarches pour freiner le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Coventry au Vermont, situé à la tête du bassin versant du lac Memphrémagog;

ATTENDU QUE les rives du lac Memphrémagog sont le milieu de vie de milliers de personnes;

ATTENDU QUE le lac Memphrémagog est un des pôles importants du développement économique de notre région;

SUR PROPOSITION de Donald Fisher
APPUYÉ par Louise Lapointe,

Le MCI demande aux maires de la MRC de Memphrémagog de refuser le projet d'agrandissement du site Bestan et de trouver des solutions alternatives pour l'enfouissement des déchets à l'extérieur du bassin versant du lac Memphrémagog.

ADOPTÉ